

Bujumbura, Burundi, 4 octobre (Infosplusgabon) - Le premier vice-président de la République, Prospère Bazombanza, a appelé, dimanche, les commerçants à faire assurer leurs biens, au lendemain d'un violent sinistre d'origine inconnu qui a partiellement consumé le marché populaire de Kamenge, au nord de Bujumbura, la capitale économique du Burundi.

Ces dernières années, le pays a enregistré plusieurs incendies embrasant les marchés tant de province que de la capitale Bujumbura, sans que la police de protection civile ne puisse rien y faire.

Pour le vice-président burundais, la meilleure solution est de faire assurer les marchés face à la multiplication de tels incidents.

« Nous avons neuf sociétés actives, mais force est de constater que peu de commerçants pensent à souscrire à une assurance pour leurs marchandises », a-t-il déploré sur les ruines encore fumantes du marché de Kamenge.

Le troisième plus important marché de Bujumbura a été fermé pour une durée indéterminée.

Le vice-président Burundais a également pressé les collectivités locales à faire assurer les marchés relevant de leur gestion.

Lors d'un précédent incendie au marché central de Bujumbura, il s'est avéré que plus de 90% des marchandises n'étaient pas assurées. Sept ans après, l'ancien grenier du Burundi est encore à l'état de ruine.

En matière d'assurance, les commerçants burundais ne sont toutefois pas les seuls à blâmer, de l'avis des spécialistes.

L'Agence publique de régulation et de contrôle des assurances (ARCA) estime le taux de pénétration de l'industrie locale d'assurance à seulement 0,75%.

Sur ce terrain presque vierge, la plus grosse clientèle des assureurs burundais se trouve dans la catégorie « automobile » où le taux de sinistralité est estimé à 82,8%, ce qui dépasse le maximum théoriquement admis de 65%.

Les burundais ont en général une mauvaise perception des assureurs, accusés de « trop de lenteurs et calculs » quand vient le moment de mettre la main au portefeuille pour indemniser les victimes.

Le secteur est encore caractérisé par « trop d'intermédiaires » ou courtiers qui accaparent 29% des primes émises en assurances diverses.

© Copyright Infosplusgabon